

**Un réfugié somalien aide  
à construire des logements  
temporaires au camp de  
Kobe (Éthiopie).**





# Subvenir aux besoins essentiels

**A**RRACHÉS À LEUR foyer, n'ayant souvent rien d'autre que les vêtements qu'ils portent et fréquemment exilés dans des conditions éprouvantes les exposant au danger, bon nombre de réfugiés et de déplacés internes ont besoin d'une assistance essentielle pour rester en vie. La prise en charge des besoins de ces personnes en matière de vivres, d'eau, d'hébergement, d'assainissement et de soins médicaux est un défi pour les États et pour la communauté humanitaire ; pour le HCR, c'est également une priorité.

Cependant, nombre de crises provoquées par des déplacements de population sont d'une ampleur telle que le HCR ne peut répondre aux besoins des personnes qui relèvent de sa compétence sans l'aide de partenaires solides et sans l'appui des gouvernements des pays d'accueil et des donateurs. Pour tirer parti de cet appui avec efficacité, le Haut Commissariat cherche à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles stratégies et à renforcer les capacités de son personnel par des formations et des documents d'orientation. Un suivi rigoureux des programmes et l'application de pratiques optimales permettent également d'améliorer la qualité de son travail dans ce domaine.

## ABRIS ET ZONES D'INSTALLATION

LA NOUVELLE STRATÉGIE DU HCR en matière d'abris et de zones d'installation prévoit d'accorder un soutien systématique aux pays prioritaires, aux modules chargés des abris sur le terrain et aux opérations où des crises pourraient éclater. La stratégie vise non seulement à améliorer les conditions d'hébergement et d'installation

des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR, mais aussi à élargir l'accès aux produits de première nécessité liés aux abris.

Comme cela a été fait au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger, où des spécialistes ont adapté l'agencement des camps et les abris locaux aux besoins d'une population essentiellement nomade et pastorale, l'Organisation adaptera ses solutions en matière d'installation au contexte. Elle renforcera aussi, dans la mesure du possible, les solutions de substitution en matière d'hébergement et d'installation. Parmi ces solutions, citons l'appui aux familles d'accueil, sous forme d'assistance financière et d'articles de secours essentiels, le versement d'allocations logement, la rénovation des bâtiments abandonnés pour y aménager des centres collectifs et l'utilisation d'abris préfabriqués, plus durables et plus respectueux des particularités culturelles que les tentes. Pour réduire la dépendance à l'égard des matériaux pour abris achetés sur le marché international, le HCR entend promouvoir des solutions locales.

Après avoir défini avec succès, en coopération avec la FICR et le CICR, les caractéristiques techniques d'un kit de préparation des abris à l'hiver et d'une tente à parois droites, qui seront fabriqués en 2013, le Haut Commissariat confirmera les normes pour des matières synthétiques plus légères et des bâches en plastique ignifugées. De nouvelles méthodes visant à améliorer les mécanismes d'intervention dans le secteur des abris et des zones d'installation, dont des évaluations rapides, renforceront la réponse d'urgence.

Le HCR déploiera des spécialistes techniques dans des situations d'urgence pour élaborer des stratégies en matière d'abris, établir des camps, superviser les activités de construction, coordonner les activités des modules chargés des abris et concevoir des programmes relatifs aux abris et zones d'installation. Pour répondre à la demande croissante de compétences dans ce domaine, le HCR consolidera ses accords de réserve avec l'Agence suédoise pour la protection civile, les Casques blancs, le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, la Direction du développement et de la coopération suisse, RedR Australie et le programme des Volontaires des Nations Unies.

Pour assurer le déploiement efficace de la stratégie en matière d'abris, de nouveaux supports de formation sur les abris et les zones d'installation, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) seront distribués, de manière à améliorer les compétences du personnel du HCR et de ses partenaires dans ces domaines. Les enseignements tirés de récentes situations d'urgence ont été rassemblés dans un document conjointement publié avec la FICR et ONU-Habitat ; parallèlement, des modules destinés à un manuel sur les zones d'installation et un programme de formation sur la problématique en milieu urbain fourniront d'autres orientations. Un cours inclus dans le programme de maîtrise, intitulé « abris et installations en cas de catastrophe », élaboré avec la FICR et l'Université de Copenhague, renforcera les capacités relatives aux abris au niveau global.

Un système révisé de suivi et d'évaluation pour les abris, fondé sur la collecte de données plus nombreuses et de plus grande qualité, permettra une amélioration de la planification stratégique, de la prise de décisions et de la coordination. Le système alertera également le HCR et ses partenaires d'exécution s'il détecte dans les programmes relatifs aux abris des lacunes qui doivent être comblées en urgence.

### SANTÉ PUBLIQUE

Le HCR s'efforcera de réduire les taux de mortalité et de morbidité dans les situations d'urgence par le déploiement rapide d'un personnel qualifié et expérimenté, la détection et le traitement précoces des épidémies et des mesures appropriées de gestion et de traitement des maladies. Les données recueillies à l'aide du système de surveillance prévu en milieu urbain faciliteront les interventions destinées à promouvoir l'accès des réfugiés aux systèmes de santé nationaux. Des régimes d'assurance-maladie sont d'ores et déjà disponibles pour les réfugiés au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, au Costa Rica, en Gambie, en Géorgie, au Ghana, en Guinée, en République islamique d'Iran, au Nigéria et au Togo.

La qualité des interventions de santé publique s'améliorera grâce à la méthodologie des tableaux de bord prospectifs, élaborée en 2012 et testée avec succès en Éthiopie, au Ghana et en Ouganda. Les évaluations, en termes de qualité et de capacité, de l'offre de soins réalisées à l'aide de cette méthodologie permettront au personnel du HCR de procéder aux ajustements nécessaires pour améliorer les programmes. Le HCR introduira des protocoles pour garantir la qualité des analyses biologiques, en tirant parti de l'expérience acquise lors d'un projet pilote en Ouganda.

L'Organisation remédiera aux lacunes décelées à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours des Plans stratégiques sur la santé publique et le VIH (2008-2012), notamment dans la lutte contre le paludisme. Elle fournira des moustiquaires imprégnées d'insecticide à plus longue durée et assurera l'accès à un diagnostic rapide et à un traitement précoce au moyen de médicaments

antipaludiques adéquats, en faisant campagne en ce sens, en mobilisant des ressources et en collaborant avec les ministères de la santé, les donateurs et d'autres organisations. L'un des objectifs est de parvenir à une plus grande intégration des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR dans les programmes nationaux de lutte contre le paludisme et les autres programmes de santé publique, notamment ceux qui ont trait à la prévention et au traitement de la tuberculose et du VIH et sida. Des directives sur la mise en œuvre systématique d'un ensemble minimum de services de santé mentale et d'accompagnement psychosocial au début des situations d'urgence seront publiées.

La refonte du site *webHIS* ([www.his.unhcr.org](http://www.his.unhcr.org)) entraînera le regroupement de toutes les données relatives à la santé publique et au VIH et sida sur une seule plateforme et les partenaires seront formés à l'utilisation du site, de manière à accroître au maximum l'impact. Les sources de données disponibles sur la plateforme en 2013 comprendront la base de données sur les enquêtes nutritionnelles, les rapports sur le secteur WASH, les audits de mortalité maternelle, les épidémies recensées, les évaluations à l'aide de tableaux de bord, les évaluations de laboratoires, les actualisations hebdomadaires, et les profils des indicateurs élémentaires et avancés. Le HCR veillera également à assurer la compatibilité du système avec d'autres systèmes de données internes, comme *Focus*, afin de réduire les redondances et d'accroître l'efficacité.

### VIH ET SANTÉ DE LA PROCRÉATION

ÉTROITEMENT ASSOCIÉ À LA stratégie « Objectif : zéro » de l'ONUSIDA, qui est un appel mondial pour une génération sans sida, le HCR continuera à faire campagne pour que les programmes de santé sexuelle et procréative, ainsi que les programmes contre le VIH et sida, soient pleinement intégrés au dispositif global d'intervention humanitaire. Ces programmes seront guidés par l'évaluation à mi-parcours des Plans stratégiques sur la santé procréative et la lutte contre le VIH pour la période

2008-2012, ainsi que par les données de surveillance. Néanmoins, en dépit des efforts considérables qui ont été déployés pour promouvoir l'intégration des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR dans les politiques et plans nationaux de lutte contre le VIH et sida, seuls 38 pour cent des pays qui accueillent moins de 10 000 réfugiés l'ont fait à ce jour. L'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux de prévention et de traitement demeurera donc au premier plan des priorités.

L'Organisation entend promouvoir le Dispositif minimum pour la santé procréative en situation d'urgence, avec mise en place de la gamme complète de services dès que la situation le permet. L'identification rapide des déplacés séropositifs bénéficiant d'une thérapie antirétrovirale assurera la continuité de leur traitement. L'intégration de programmes et de stratégies tenant compte du VIH au sein des modules humanitaires renforcera la prestation de services en situation d'urgence.

Les liens entre les programmes concernant la santé sexuelle et procréative, le VIH et la protection seront consolidés. Bien qu'il ait noté une augmentation de six pour cent dans le nombre de pays dotés d'une législation qui protège les réfugiés vivant avec le VIH et sida, le HCR continuera à plaider pour la réduction des mesures juridiques discriminatoires, comme le dépistage obligatoire du VIH, ainsi que pour l'accès universel aux programmes de santé sexuelle et procréative, ainsi que de prévention et de traitement du VIH.

Pour réduire les décès et les maladies évitables chez les mères et les nouveau-nés, le HCR s'attaquera aux faiblesses décelées dans l'accès aux services appropriés, ainsi que dans l'utilisation de ces services. Il cherchera également à faire en sorte que les mères connaissent et respectent mieux les régimes de prévention et de traitement. Grâce aux services de santé procréative conçus à leur intention, les adolescents amélioreront leur connaissance des comportements sexuels respectueux et sans risque, ainsi que des droits et des besoins en matière de santé procréative, des compétences pratiques et de l'accès aux services.

Bien que l'on observe une évolution positive dans l'accès aux programmes nationaux de prévention et de traitement du VIH, notamment en ce qui concerne la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et les traitements antirétroviraux, des efforts sont encore nécessaires pour ce qui est de l'utilisation des services et du respect des traitements. En s'inspirant des bonnes pratiques acquises lors des efforts déployés pour réduire les comportements à risque au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le HCR s'efforcera de réduire la stigmatisation et les activités sexuelles à risque.

Les stratégies multisectorielles qui ont été menées avec succès en Afrique de l'Est pour répondre aux besoins particuliers – en matière de santé et de protection – des travailleurs du sexe, des adolescents touchés par la prostitution ou l'exploitation sexuelle et des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes seront reprises dans d'autres pays.

On constate dans la plupart des opérations une amélioration soutenue de la prophylaxie post-exposition offerte aux victimes de viols. Le HCR cherchera néanmoins à atteindre la norme consistant à fournir une prophylaxie à 100 pour cent des victimes dans un délai de 72 heures après l'incident.

#### NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LES TAUX DE MALNUTRITION AIGUË, de retards de croissance et d'anémie restent supérieurs aux normes admissibles dans nombre de camps de réfugiés à travers le monde, bien que plusieurs pays, dont le Bangladesh et le Népal, aient réduit l'anémie au sein des populations réfugiées. Des orientations sur la réduction des carences en oligo-éléments et les enquêtes standardisées sur la nutrition seront diffusées dans 10 pays prioritaires. Le HCR reprendra également les bonnes pratiques et leçons tirées dans le cadre des programmes de nutrition exécutés avec succès au Bangladesh, en Éthiopie et au Népal.

La Stratégie relative à la nutrition et aux oligo-éléments sera adaptée pour tenir compte des résultats de l'évaluation des programmes qui utilisent des produits spéciaux

pour réduire la malnutrition et les carences en oligo-éléments, réalisée en 2012. L'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge, qui constituent l'un des principaux points faibles des programmes, réduira la malnutrition dans des pays clés tels que l'Éthiopie et le Tchad.

Les initiatives visant à offrir une aide financière à la nutrition promettent d'améliorer l'efficacité des services. En tirant parti des études sur les allocations financières et la protection entreprises en 2012, le HCR entend recourir plus systématiquement aux options financières dans l'aide alimentaire et non alimentaire. Aujourd'hui, le Haut Commissariat et ses partenaires mènent des interventions fondées sur le versement d'espèces dans quelque 43 opérations.

L'amélioration du suivi des données relatives à la malnutrition et à l'anémie a permis au HCR d'identifier les réussites et les lacunes des programmes. Certains projets pilotes novateurs, qui ont utilisé avec succès des technologies mobiles pour recueillir des données dans le cadre d'enquêtes nutritionnelles au Kenya, au Rwanda et au Soudan, seront étendus à d'autres opérations. L'intégration des données, de l'analyse et des rapports sur la nutrition dans le système *webHIS* facilitera la diffusion des informations sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

L'état nutritionnel des populations de réfugiés urbains est mal connu, en partie en raison des complexités de l'échantillonnage dans des contextes urbains. Le HCR remédiera à cette situation en introduisant des méthodes innovantes, telles que les techniques d'échantillonnage géospatial en milieu urbain.

## EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

ASSURER L'ACCÈS DES RÉFUGIÉS ET DES autres personnes relevant de la compétence du HCR à des services adéquats de distribution de l'eau potable et d'assainissement, que ce soit en situation d'urgence, dans des opérations courantes ou dans des situations prolongées, demeure une des priorités stratégiques globales. L'Organisation cherchera en premier lieu à améliorer

les services WASH dans les opérations d'urgence en cours au Burkina Faso, en Éthiopie, en Jordanie, au Liban, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud. Les visites régulières sur le terrain d'experts du HCR provenant de la région et la formation des partenaires aux services WASH garantiront, dans la mesure du possible, le respect des normes minimales.

Le HCR, l'UNICEF et certains partenaires mobilisables en renfort installeront rapidement des équipements de distribution d'eau et d'assainissement dans les situations d'urgence graves touchant des réfugiés. En 2012, le déploiement de plus de 22 spécialistes techniques a très sensiblement amélioré l'accès à l'eau dans des opérations. La formation de partenaires mobilisables en renfort à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes WASH renforcera l'efficacité de ces déploiements en 2013. Treize fonctionnaires récemment recrutés au plan international appuieront les déploiements d'urgence, élaboreront et exécuteront des stratégies WASH et coordonneront l'ensemble des stratégies du HCR dans ce secteur. Une attention particulière sera accordée à l'extension du système de suivi WASH au-delà des huit pays actuellement désignés comme prioritaires. Le système comprendra également des indicateurs relatifs aux ménages et sera pleinement intégré au système *webHIS*.

L'installation de sondes dans des puits a été une innovation couronnée de succès, facilitant la surveillance de la quantité et de la qualité de l'eau. La méthode s'est avérée efficace à Djibouti et au Kenya, où ces sondes transmettent régulièrement des informations sur la qualité de l'eau, le débit de pompage et les fluctuations du niveau des aquifères via des réseaux satellite et de téléphonie mobile. Le HCR prévoit également de tester des sources d'énergie hybrides (énergie solaire et carburant) pour les pompes à eau. L'UNICEF, le CICR et ONU-Habitat joueront un rôle important dans l'évaluation des méthodes qui permettront au HCR de satisfaire au mieux les besoins des réfugiés dans le secteur WASH.

## ÉDUCATION

LA STRATÉGIE DU HCR EN MATIÈRE d'éducation sera déployée dans sept pays supplémentaires, portant à 20 le nombre de pays impliqués et couvrant 70 pour cent des réfugiés en âge d'aller à l'école. Une mise en œuvre « sur mesure » améliorera l'accès à un enseignement de qualité à l'école et offrira des possibilités en matière de formation professionnelle, d'alphabétisation pour adultes et d'études supérieures. Une approche communautaire de développement de la petite enfance, élaborée en 2012, ciblera au moins quatre pays en 2013.

La formation des partenaires à la planification, à l'exécution et au suivi des programmes appuiera une mise en œuvre efficace et soutenue de la stratégie du HCR en matière d'éducation. L'assistance technique prodiguée à l'échelon des pays afin d'élargir les partenariats et d'adapter la stratégie mondiale au contexte national sera consolidée dans les pays où la stratégie a été déployée en 2012, et introduite dans de nouvelles opérations en 2013.

L'attention renouvelée accordée à l'éducation en situation d'urgence offrira aux enfants des possibilités de protection et d'enseignement au lendemain d'un conflit et d'un déplacement. Les efforts qui ont abouti à la scolarisation de 172 000 enfants réfugiés supplémentaires dans le cycle primaire dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en 2012 se poursuivront en 2013 pour veiller à ce que ces enfants restent à l'école.

Les innovations relatives à l'usage de la technologie, lancées en 2012, seront développées en 2013. L'une de ces innovations consiste à utiliser des téléphones mobiles pour recueillir des données sur l'éducation dans 12 pays et pour former des enseignants. Un projet pilote sur l'utilisation du logiciel de télécommunications Skype en classe, mis en œuvre au Kenya, sera évalué et lancé dans d'autres opérations afin de mettre des enfants accueillis dans des camps en contact avec des classes situées dans d'autres pays.

La stratégie inclut l'enseignement supérieur, qui s'inscrit dans le continuum des activités éducatives. Le HCR recherchera des fonds pour accroître le nombre de bourses mises à la disposition des réfugiés et encouragera les études dans le pays d'asile au moyen

de programmes d'enseignement à distance, ou après le rapatriement. Le Programme Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés (DAFI) reste la principale ressource pour les réfugiés désireux d'accéder à l'enseignement supérieur, plus de 1 700 étudiants en bénéficiant chaque année. L'objectif en 2013 est de franchir le seuil des 2 000 bourses. Le HCR se propose également d'encourager davantage de femmes à poursuivre leurs études, en utilisant des modèles féminins et des réseaux étudiants pour sensibiliser les familles et les élèves.

domestique permettra un renforcement de la planification stratégique, de la prise de décisions et de la coordination, fondé sur l'amélioration de la collecte, du suivi et de la qualité des données. La protection des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR est étroitement liée à la sauvegarde de leur environnement. Ceci est particulièrement manifeste dans les situations d'urgence. Le HCR encouragera la préservation et la régénération des ressources naturelles à l'intérieur et aux alentours des camps, en privilégiant une approche

## L'ATTENTION RENOUVELÉE ACCORDÉE À L'ÉDUCATION EN SITUATION D'URGENCE OFFRIRA AUX ENFANTS DES POSSIBILITÉS DE PROTECTION ET D'ENSEIGNEMENT AU LENDEMAIN D'UN CONFLIT ET D'UN DÉPLACEMENT

### ENVIRONNEMENT

LE HCR ÉLABORE ACTUELLEMENT des directives sur l'utilisation de l'énergie domestique dans les situations de déplacement, en vue d'élargir l'accès aux combustibles nécessaires à la cuisson des aliments et à l'éclairage. Cette stratégie cherchera à réduire certains risques en matière de protection, comme les violences sexuelles et les autres formes d'abus auxquels les femmes et les enfants sont exposés lorsqu'ils ramassent du bois ou se trouvent dans l'obscurité la nuit. Le HCR cherchera en outre à assurer l'éclairage dans certains camps afin de permettre l'exécution d'activités éducatives ou génératrices de revenus après la tombée du jour. Certaines approches innovantes, concernant l'utilisation de solutions concrètes comme les réchauds à haut rendement énergétique et l'éclairage solaire, appuyées par le secteur privé en 2012 à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Tchad, seront étendues.

Un cadre révisé de suivi et d'évaluation sur l'utilisation de l'énergie

durable en matière d'utilisation des sols et d'élevage, ainsi que la création de moyens de subsistance par des activités environnementales. Ces activités apaiseront les tensions entre les réfugiés, les communautés d'accueil et les gouvernements, réduiront la dégradation de l'environnement dans les régions d'accueil et amélioreront les conditions sanitaires dans les camps.

Les Plans d'action environnementale communautaires, lancés en 2012, renforceront la participation des communautés à la gestion de l'environnement. Des orientations pratiques faciliteront l'étude, le suivi et l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans chaque secteur de la gestion environnementale. Tout au long de ce processus, le HCR coopérera avec d'autres organismes onusiens afin de faciliter une gestion durable des opérations et les efforts visant à assurer un approvisionnement « vert ». Enfin, l'Organisation renforcera les capacités d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. ■